Bois de la Garenne
Bois de la Solitude

Automne 2013



Le bois de la Garenne et le bois de la Solitude sont labellisés Eve® – Espace vert écologique

© CG92


Une mare est un trou d'eau qui évolue en écosystème.

BIODIVERSITÉ

Nouvelle mare

Créée à l'automne 2012, la mare est dans un premier temps un simple trou d'eau, peu étendu et de faible profondeur : 1,20 mètre au maximum.

En quelques années, elle sera colonisée par les plantes et les animaux typiques des zones humides boisées. Crapauds, grenouilles, tritons, libellules et salamandres viendront s'y nourrir et s'y reproduire.

Le trou d'eau va ainsi évoluer en un véritable écosystème. Entourée par les essences forestières, la mare enrichit la diversité des petits habitats : prairies, friches, stères de bois, ruchers.

AMÉNAGEMENT

MOBILIER

Lorsqu'ils sont usés, bancs et tables de pique-nique en bois sont renouvelés et remplacés par du mobilier en plastique recyclé, plus confortable. Quatre nouveaux bancs ont ainsi été installés ainsi qu'une nouvelle table dans la partie haute de la grande clairière au bois de la Garenne. Un choix d'équipement en matériau recyclé qui contribue à une gestion plus écologique des ressources naturelles.

TRAVAUX

Remise en état des allées du bois de la Garenne et du bois de la Solitude

GESTION ENVIRONNEMENTALE

LABELLISATION EVE®

Ecocert, organisme international de contrôle et de certification, a renouvelé le label du bois de la Garenne et du bois de la Solitude pour un an après une vérification rigoureuse, réalisée en mars dernier, de 102 points de contrôle répartis sur 10 domaines (paysage, eau, déchets, biodiversité…). Ce label est octroyé aux sites qui appliquent le référentiel Eve®, système actuellement le plus exigeant au monde en matière de gestion environnementale des espaces verts.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHÂTEAU DE LA SOLITUDE

Il est strictement interdit de franchir les clôtures qui entourent les ruines du château de la Solitude, actuellement inaccessible. Cette bâtisse néogothique a donné son nom au bois de la Solitude.

ANIMATIONS

AUTOUR D'ANDRÉ LE NÔTRE

Un cycle de conférences sur « L'art d'André Le Nôtre sur le territoire des Hauts-de-Seine » est en cours jusqu'au 23 octobre. Des spécialistes des jardins, des paysages et du patrimoine décryptent l'œuvre du jardinier royal. Les mercredis à 18h au Petit Château du Domaine de Sceaux. Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.net

CONCERT DE HARPE

Xavier de Maistre, premier musicien français admis au sein de la prestigieuse Philharmonie de Vienne, interprète à la harpe les mélodies de Vivaldi, de Pescetti, de Godefroid ou de Caplet. Un concert poétique, chaleureux et ensoleillé. Maison de Chateaubriand, jeudi 10 octobre à 20h45 (16 € / Tarif réduit : 12 €). Informations / Réservations au 01 55 52 13 00



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

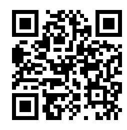
Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :
- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 64 40 57 52
Tél. urgence : 01 41 87 28 60







www.hauts-de-seine.net

Le bois de la Garenne et le bois de la Solitude sont une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Parc départemental Henri-Sellier

Automne 2013



Le parc départemental Henri-Sellier est labellisé Eve® - Espace vert écologique

© DR



L'arbre aux Roches, une célèbre guinguette du XIXe siècle.

PATRIMOINE NATUREL

Un châtaignier remarquable

À l'entrée Gueusquin, un magnifique châtaignier s'impose en montant l'allée sur votre gauche.

De la même famille botanique que les chênes (les fagacées), ce *Castanea sativa* présente une circonférence remarquable de plus de cinq mètres et un âge vénérable de plus de deux siècles.

Selon les photographies d'époque, il s'agit probablement de l'arbre qui abrita les cabanes de la célèbre guinguette L'Arbre aux roches au XIXe siècle. Dans son tronc, vous remarquerez les clous encore enfoncés, témoins de l'ancienne structure de la cabane. Joseph Gueusquin découvre les grands châtaigniers du Plessis-Piquet vers 1840. Restaurateur et amateur des récits du Robinson Suisse de Johann David Wyss, il est l'instigateur du Grand Robinson, le premier bal-restaurant dans les arbres fait de cabanes reliées par un escalier

AMÉNAGEMENT

MOBILIER

Lorsqu'ils sont usés, bancs et tables de pique-nique en bois sont renouvelés et remplacés par du mobilier en plastique recyclé, plus confortable. Les équipements des secteurs du terrain de boule, du cœur de ville et de l'aire de jeux haute ont ainsi été remplacés par 18 nouveaux bancs. Un choix de matériau recyclé qui contribue à une gestion écologique des ressources naturelles.

TRAVAUX

- Remise en état des allées sur le plateau du parc
- Pose d'une main courante dans l'escalier d'accès de la terrasse haute

PROPRETÉ

TRI SÉLECTIF

Les parcs du Département ont mis en place le tri des déchets. Depuis 2012, des corbeilles collectent des déchets recyclables (bouteilles plastiques, briques alimentaires, papiers, cartons, cannettes en alu). Grâce à cette démarche et à la participation active des usagers, le volume de déchets envoyés directement à l'incinération diminue.

HISTOIRE

INSOLITE

D'où vient le nom de la rue de l'Étang-d'Écoute-s'il-pleut ? Pierre de Montesquiou d'Artagnan avait fait creuser en 1689 une mare pour en faire un vaste réservoir afin que les troupeaux viennent y boire. L'étang n'était alimenté que par les eaux de ruissellement, d'où le nom que porte aujourd'hui la rue qui borde le parc Henri-Sellier.

ANIMATIONS

AUTOUR D'ANDRÉ LE NÔTRE

Un cycle de conférences sur « L'art d'André Le Nôtre sur le territoire des Hauts-de-Seine » est en cours jusqu'au 23 octobre. Des spécialistes des jardins, des paysages et du patrimoine décryptent l'œuvre du jardinier royal. Les mercredis à 18h au Petit Château du Domaine de Sceaux. Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.net

CONCERT DE HARPE

Xavier de Maistre, premier musicien français admis au sein de la prestigieuse Philharmonie de Vienne, interprète à la harpe les mélodies de Vivaldi, de Pescetti, de Godefroid ou de Caplet. Un concert poétique, chaleureux et ensoleillé. Maison de Chateaubriand, jeudi 10 octobre à 20h45 (16 € / Tarif réduit : 12 €). Informations / Réservations au 01 55 52 13 00



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :

- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr

Tél. accueil : 06 64 40 57 52

Tél. urgence : 01 41 87 28 60







www.hauts-de-seine.net

Le parc départemental Henri-Sellier est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Jardin de l'Étang Colbert

Automne 2013



Le Jardin de l'Étang Colbert est labellisé Eve® - Espace vert écologique



Les îlots flottants sont destinés aux oiseaux d'eau douce.

BIODIVERSITÉ

Nouveaux îlots végétalisés

Deux îlots flottants supplémentaires ont été mis en place pour améliorer la qualité écologique de l'étang Colbert.

Plus légers que les anciens îlots, réinstallés sur la partie nord de l'étang, ils permettent aux racines des plantes de former sous l'eau des zones de frayères et de pouponnières pour les poissons. Ils sont destinés aux oiseaux d'eau douce de petites tailles (gallinules poules d'eau, grèbes, canards...). Un grillage de protection permet d'éviter un broutage intensif des jeunes plants par les canards.

AMÉNAGEMENT

TRAVAUX

Rénovation du revêtement du sol et diminution de la surface minérale de l'entrée située rue du 24 août.

GESTION ENVIRONNEMENTALE

LABELLISATION EVE®

Ecocert, organisme international de contrôle et de certification, a renouvelé le label du jardin de l'Étang Colbert pour un an après une vérification rigoureuse, réalisée en avril dernier, de 102 points de contrôle répartis sur 10 domaines (paysage, eau, déchets, biodiversité...). Ce label est octroyé aux sites qui appliquent le référentiel Eve®, système actuellement le plus exigeant au monde en matière de gestion environnementale des espaces verts.

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

CHIENS EN LAISSE

Le règlement oblige à tenir les chiens en laisse pour le bien-être de tous les usagers des lieux, mais aussi pour le respect des fleurs des sous-bois et de la faune. Ils peuvent néanmoins s'ébattre en toute liberté sous la surveillance de leur maître dans les parcs canins indiqués sur les plans affichés aux entrées des parcs.

ACCÈS AUX BERGES

Pour des raisons de sécurité et compte tenu de l'étroitesse du passage, l'accès à la berge basse est interdite aux promeneurs. La pêche est autorisée dans l'Etang Colbert, de l'ouverture du parc jusqu'à une demi-heure avant sa fermeture.

ANIMATIONS

AUTOUR D'ANDRÉ LE NÔTRE

Un cycle de conférences sur « L'art d'André Le Nôtre sur le territoire des Hauts-de-Seine » est en cours jusqu'au 23 octobre. Des spécialistes des jardins, des paysages et du patrimoine décryptent l'œuvre du jardinier royal. Les mercredis à 18h au Petit Château du Domaine de Sceaux. Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.net

CONCERT DE HARPE

Xavier de Maistre, premier musicien français admis au sein de la prestigieuse Philharmonie de Vienne, interprète à la harpe les mélodies de Vivaldi, de Pescetti, de Godefroid ou de Caplet. Un concert poétique, chaleureux et ensoleillé. Maison de Chateaubriand, jeudi 10 octobre à 20h45 (16 € / Tarif réduit : 12 €).
Informations / Réservations au 01 55 52 13 00.



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

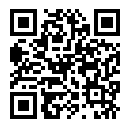
Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :
- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 64 40 57 52
Tél. urgence : 01 41 87 28 60







www.hauts-de-seine.net

Le jardin de l'Étang Colbert est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Parc départemental de Sceaux

Automne 2013



Le parc départemental de Sceaux est labellisé Eve ® – Espace vert écologique

© CG 92 / Willy Labre



«L'Installation de feu» de la Cie Carabosse a illuminé les parterres de broderies.

ANNÉE LE NÔTRE

Nouveaux parterres de broderies

Quatre hectares de jardins réaménagés ont été inaugurés le 14 septembre dernier. Les éléments imaginés par André Le Nôtre, créateur du parc au XVIIe siècle, ont été réintroduits, dont des broderies de buis qui ornent les parterres hauts et des empiècements de gazon à admirer sur les parterres bas.

Un espace ouvert au terme d'une année de travaux, nécessaires pour profiler le terrain, engazonner 9 600 mètres carrés et planter 250 nouveaux ifs de 1,50 mètre taillés en topiaire ainsi que 45 000 buis.

AMÉNAGEMENT

TRAVAUX

- Réhabilitation des bâtiments de la cour de la ferme et aménagement des abords du futur restaurant.
- Allée d'honneur : engazonnement du tapis vert sous le mail des tilleuls, côté lycée Lakanal.
- Réfection des allées de la perspective Fer à cheval-Grenouillère.

ZONE DE SILENCE

Le mercredi, des zones de silence sont instaurées dans certains secteurs afin de préserver la tranquillité des visiteurs et des riverains, dans les parties historiques du parc, le parcours ludique et à la périphérie du parc.

FAUNE AVICOLE

ÎLOTS FLOTTANTS

Des îlots flottants disposés sur le Grand canal, l'Octogone et le bassin du Petit Château permettent d'améliorer la qualité écologique du parc. Ils offrent plus de 500 mètres carrés d'aire de repos et de nidification pour les oiseaux d'eau douce. Une manière d'attirer de nouveaux oiseaux sauvages dont la présence anime la promenade autour des plans d'eaux.

CULTURE

SCULPTURE

Le buste de Jean-Baptiste Bergeret de Frouville par Claude Abeille a été dressé dans le jardin des Pomones. Maire de Sceaux de 1919 à 1925, il sauve le domaine du morcellement en persuadant le Département de la Seine de l'acquérir afin de le protéger et l'ouvrir au public.

ANIMATIONS

AUTOUR D'ANDRÉ LE NÔTRE

Un cycle de conférences sur « L'art d'André Le Nôtre sur le territoire des Hauts-de-Seine » est en cours jusqu'au 23 octobre, les mercredis à 18h au Petit Château. Des spécialistes des jardins, des paysages et du patrimoine décryptent l'œuvre du jardinier royal. Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.net

LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE SCEAUX

Réédition d'un beau livre sur l'histoire du site, les aménagements récents, le projet des parterres de broderie, le patrimoine naturel du parc de Sceaux avec la contribution de Jacques de Givry. Parution mi-septembre, en vente dans les boutiques des musées départementaux (17 €).



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

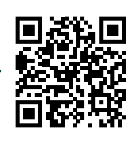
Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :
- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 64 40 56 66
Tél. urgence : 01 41 87 28 60







www.hauts-de-seine.net

Le parc départemental de Sceaux est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Parc départemental de la Vallée-aux-Loups

Automne 2013



Le parc départemental de la Vallée-aux-Loups est labellisé Eve ® – Espace vert écologique



La Vallée-aux-Loups, vue d'oiseau.

FAUNE

Cinq rapaces nicheurs

Chouette hulotte, épervier d'Europe, faucon crécerelle, faucon hobereau et buse variable se reproduisent sur le site. Les bois, prairies, friches, haies et petits plans d'eau constituent un ensemble propice à héberger une grande diversité d'animaux en nombre suffisant pour nourrir plusieurs couples de rapaces.

La présence de ces cinq espèces, situées en haut de la chaine alimentaire, est un très bon indicateur de la qualité écologique des lieux. Pour la première fois cette année, la buse variable, rare en agglomération parisienne, s'est également reproduite à la Vallée-aux-Loups.

GESTION ENVIRONNEMENTALE

LABELLISATION EVE®

Ecocert, organisme international de contrôle et de certification, a renouvelé le label de la Vallée-aux-Loups pour un an après une vérification rigoureuse, réalisée en mars dernier, de 102 points de contrôle répartis sur 10 domaines (paysage, eau, déchets, biodiversité…). Ce label est octroyé aux sites qui appliquent le référentiel Eve®, système actuellement le plus exigeant au monde en matière de gestion environnementale des espaces verts.

TRAVAUX

RÉFECTION D'ALLÉES

- Maison de Chateaubriand : entre mi-septembre et mi-octobre, durant une semaine, le « bicouche » gravillonné est remplacé par un enrobé clair de l'accueil au banc du chêne.
- Parc boisé : courant septembre-octobre, une partie des allées et les caniveaux-grilles des secteurs de l'Orme mort, de Gasparine, de Bellevue et de l'allée du Guezon, sont mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

FIN DE TRAVAUX

Le réaménagement des accès et des rues, au cœur du parc de la Vallée-aux-Loups - Chateaubriand, s'achève avec la requalification de la rue de Chateaubriand dont les plantations auront lieu en novembre.

ANIMATIONS

CONCERT DE HARPE

Xavier de Maistre, premier musicien français admis au sein de la prestigieuse Philharmonie de Vienne, interprète à la harpe les mélodies de Vivaldi, de Pescetti, de Godefroid ou de Caplet. Un concert poétique, chaleureux et ensoleillé. Maison de Chateaubriand, jeudi 10 octobre à 20h45 (16 € / Tarif réduit : 12 €).
Informations / Réservations au 01 55 52 13 00.



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :

- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

POINT RESTAURATION

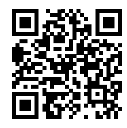
Salon de thé « Les Thés Brillants » dans le parc de la Maison de Chateaubriand (pâtisseries maison, formule et plat du jour du mercredi au samedi à l'heure du déjeuner, brunch le dimanche). Du mercredi au dimanche, de 11h à 19h en septembre, jusqu'à 18h en octobre et 17h en novembre.

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 64 40 57 52
Tél. urgence : 01 41 87 28 60







www.hauts-de-seine.net

Le parc départemental de la Vallée-aux-Loups est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Promenade départementale des Vallons de la Bièvre

Automne 2013



La Promenade départementale des Vallons de la Bièvre est labellisée Eve® – Espace vert écologique

© Fotolia



La Berce du Caucase est une plante invasive, très compétitive.

FLORE

La berce du Caucase

Cette grande plante ornementale de quatre à cinq mètres de haut introduite en Europe de l'Ouest au XIXe siècle est devenue invasive à partir des années cinquante.

Malvenue sur la promenade, elle est très compétitive car sa croissance rapide et sa très grande taille éliminent de nombreuses espèces indigènes.

Toutes les parties de cette plante contiennent des agents toxiques qui provoquent de fortes dermatoses contact, aggravées par le soleil. Les spécimens trouvés sur la promenade ont été éliminés avant la formation des graines.

AMÉNAGEMENT

TRAVAUX

La végétalisation des trottoirs, face à l'hôtel B&B de Malakoff, se déroule fin septembre dans le cadre de la première phase de démolition des enrobés et la mise en place de la terre végétale puis en novembre pour la deuxième phase (plantation).

PATRIMOINE CULTUREL

À VISITER DANS LES ENVIRONS

- **Malakoff :** le parc Larousse et l'église Notre-Dame de la médaille miraculeuse; le parc Salagnac et son théâtre de verdure.
- **Châtillon :** le parc des Sarments et la façade classée de la Folie Desmares (XVIIIe siècle) ; le parc Henri-Matisse, la Maison des Arts et de la Nature.
- **Bagneux :** l'église Saint Hermeland classée monument historique en 1862 ; le parc Richelieu.
- **Fontenay-aux-Roses :** le parc et le château Sainte-Barbe ; le château Laboissière qui date de la fin du XVIIe siècle.
- **Antony :** le bassin de retenue de la Bièvre à l'angle des rues Georges-Suant et Marius Hue, l'observatoire à oiseaux ; le parc du Breuil et de la Bièvre.
- **Verrières-le-Buisson :** la vallée de la Bièvre ; le lac de Verrières

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

LES PARCS CANINS

Les chiens doivent être tenus en laisse mais peuvent s'ébattre en liberté dans les parcs canins situés sur le parcours de la promenade à la hauteur des communes de Malakoff, Fontenay-aux-Roses et Châtenay-Malabry.

ANIMATIONS

AUTOUR D'ANDRÉ LE NÔTRE

Un cycle de conférences sur « L'art d'André Le Nôtre sur le territoire des Hauts-de-Seine » est en cours jusqu'au 23 octobre. Des spécialistes des jardins, des paysages et du patrimoine décryptent l'œuvre du jardinier royal. Les mercredis à 18h au Petit Château du Domaine de Sceaux. Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.net

CONCERT DE HARPE

Xavier de Maistre, premier musicien français admis au sein de la prestigieuse Philharmonie de Vienne, interprète à la harpe les mélodies de Vivaldi, de Pescetti, de Godefroid ou de Caplet. Un concert poétique, chaleureux et ensoleillé. Maison de Chateaubriand, jeudi 10 octobre à 20h45 (16 € / Tarif réduit :12 €).
Informations / Réservations au 01 55 52 13 00



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :

- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. urgence : 01 41 87 28 00







www.hauts-de-seine.net

La promenade départementale des Vallons de la Bièvre est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Parc départemental André-Malraux

Automne 2013



Le parc départemental André-Malraux est labellisé Eve® – Espace vert écologique

© DR



Les prairies sont gérées selon des normes écologiques rigoureuses.

ENVIRONNEMENT

Labellisation Eve®

Après une vérification rigoureuse, réalisée en mars dernier, de 102 points de contrôle répartis sur 10 domaines (paysage, eau, déchets, biodiversité...), ECOCERT, organisme international de contrôle et de certification a renouvelé le label du parc André-Malraux pour un an.

Il est octroyé aux sites gérés selon le référentiel Eve®, système actuellement le plus exigeant au monde en matière de gestion environnementale des espaces verts.

AMÉNAGEMENT

MAISON DE PARC

Une maison pour les agents d'accueil et surveillance du parc va être installée en face du totem sculpture de Jean Castelbajac, à proximité de l'aire de jeux.

BIODIVERSITÉ

LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

L'engagement et l'implication du Conseil général des Hauts-de-Seine pour la préservation des espèces sensibles (faune et flore sauvages) dans ses parcs et ses espaces naturels ont conduit à signer en 2004 une convention de partenariat avec la LPO conférant le label de protection de la nature « Refuge LPO - Jardin d'oiseaux » aux parcs du nord du département. Le Conseil général des Haut-de-Seine est l'une des premières collectivités en France inscrite dans ce dispositif.

FLORE

PLANTATIONS

- Différentes essences sont introduites entre le mur d'escalade et la zone de jeux pour adolescents : pin de Bosnie, pin jaune, pin à crochets et pin d'Alep. Pour éviter les maladies, cinquante pièges à chenilles processionnaires du pin sont installés sur ces arbres.

- Des plantes indigènes, dont des aubépines et des plantes horticoles dont des potentilles, sont disposées dans les espaces de terre végétale créés lors de la réduction des allées.

ANIMATIONS

VILLES EN SCÈNES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Cette exposition réalisée par les équipes du Conseil général présente des visions urbaines parmi les plus représentatives, les plus étonnantes et les plus récentes des Hauts-de-Seine, à travers 47 photographies et 2 panoramiques. Jusqu'au 13 décembre au parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers.

BIODIVERSITÉ(S), LES HAUTS-DE-SEINE, UN DÉPARTEMENT NATURE

Jusqu'au 13 décembre 2013, les espèces animales du département sont à l'honneur au parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers. Une exposition en partenariat avec la Ligue de la protection des oiseaux pour fêter les 100 ans de l'association en 2012.



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :

- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 64 40 57 46
Tél. urgence : 01 41 87 28 60





www.hauts-de-seine.net

Le parc départemental André-Malraux est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Parc départemental des Chanteraines

Automne 2013



Le parc départemental des Chanteraines est labellisé Eve® – Espace vert écologique



Sept poussins ont vu le jour cet été dans la colonie de sternes.

FAUNE

Naissance de sternes

Tout est fait pour accueillir les sternes, des oiseaux migrateurs qui repartent en Afrique à l'approche de l'hiver.

Des radeaux flottants sont installés sur le lac des Tilliers. Ils permettent à cette espèce protégée nichant au sol de se reproduire. Des «appelants», fausses sternes qui attirent les vrais, sont également placés sur ces îlots artificiels.

Grâce à ce dispositif, une colonie a été observée cette année et sept poussins ont vu le jour cet été, preuve que l'amélioration de leur habitat porte ses fruits.

PROPRETÉ

TRI SÉLECTIF : MODE D'EMPLOI

10 aires de tri sélectif ont été installées sur le parc : 4 sur le secteur des Fiancés, 3 sur le secteur des Hautes Bornes et 3 sur le secteur des Tilliers. La poubelle jaune est destinée aux déchets recyclables : cartons, papiers non souillés, magazines et prospectus, flacons plastiques et emballages métalliques (canettes, etc.), la poubelle verte aux verres et la poubelle marron aux déchets non recyclables.
Toutes les explications figurent sur les dépliants disponibles au pavillon des agents d'accueil et de surveillance (à côté du point de restauration La Rainette).

AMÉNAGEMENT

TRAVAUX

Secteurs des Mariniers
L'estacade du secteur des Mariniers est fermée pour des raisons de sécurité. Des prospections du sol sont actuellement en cours. Merci de respecter la signalétique.

Mise aux normes
Différents travaux de mise aux normes pour les personnes a mobilité réduite sont en cours dans l'ensemble du parc.

Extension
Le nouveau secteur du Vallon de la Seine est ouvert depuis le 1er juillet à proximité du secteur des Mariniers. Cette zone permettra d'accéder au prolongement de la Promenade bleue.

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 68 06 22 17
Tél. urgence : 01 41 87 28 60

ANIMATIONS

VILLES EN SCÈNES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Cette exposition réalisée par les équipes du Conseil général présente des visions urbaines parmi les plus représentatives, les plus étonnantes et les plus récentes des Hauts-de-Seine, à travers 47 photographies et 2 panoramiques.

BIODIVERSITÉ(S),
LES HAUTS-DE SEINE, UN DÉPARTEMENT NATURE

Jusqu'au 13 décembre 2013, les espèces animales du département sont à l'honneur secteur des Tilliers. Une exposition en partenariat avec la Ligue de la protection des oiseaux pour fêter les 100 ans de l'association en 2012.



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :
- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

POINT RESTAURATION

La Rainette, restauration légère dans le secteur des Hautes-Bornes à Villeneuve-la-Garenne. Ouvert du lundi au dimanche de 10h à 17h ou 17h30 (fermeture une demi-heure avant celle du parc)





www.hauts-de-seine.net

Le parc départemental des Chanteraines est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Parc départemental du haras de Jardy

Automne 2013



Le nouveau cheval de trait, Riga de la Pantaise, assure l'entretien du parc.

ENVIRONNEMENT

Gestion écologique

Un cheval de trait nommé Riga, en pension au centre équestre, assure l'entretien du parc. Il s'occupe de la tonte des pelouses et du transport de matériel. Une fois par semaine, les visiteurs peuvent ramasser du crottin de cheval, engrais naturel pour le jardin.

Des prairies sont laissées en jachère dans le cadre de la politique « zéro produit phytosanitaire » du Conseil général, les ballots de foin sont ensuite récupérés avec des machines à l'ancienne.

AMÉNAGEMENT

L'accès du parc, côté Versailles, a été sécurisé pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.
L'aménagement de la Promenade des 4 forêts au niveau du stade Haras Lupin est achevé. Il permet de relier la forêt de la Malmaison au stade de la Marche.
Les travaux du stade de la Marche ont commencé en juin. L'état du patrimoine arboré a nécessité d'abattre un certain nombre de sujets. Au total, 117 arbres et de nombreux arbustes seront replantés pour assurer un couvert propice à la faune et renforcer la qualité paysagère du site.

ENVIRONNEMENT

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La majorité des déplacements s'effectue en véhicules électriques. L'éclairage du parc est centralisé et ne s'allume qu'en fonction des besoins, afin d'économiser l'énergie.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

ÉQUITATION

- Du 27 au 29 septembre : Grand National de Concours Complet d'équitation, ouvert à tous – entrée libre
  Renseignements : www.jardy.fr

TENNIS / GOLF

- Du 7 au 29 septembre : journées portes ouvertes
- Du 11 au 13 octobre : 1er open Handi Tennis de Jardy
  Renseignements : www.golftennisjardy.com

ANIMATIONS

VILLES EN SCÈNES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Réalisée par les équipes du Conseil général, cette exposition présente des visions urbaines parmi les plus représentatives, les plus étonnantes et les plus récentes des Hauts-de-Seine, à travers 47 photographies et 2 panoramiques. Jusqu'au 13 décembre, Parc des Chanteraines, Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :
- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

POINT RESTAURATION

Cafétéria au centre équestre. Horaires compris entre 8h30 et 21h selon les jours. Fermée le lundi matin sauf en période de vacances scolaires ; Restaurant « Club-House » du tennis et du golf. Tous les jours de 8h30 à 20h30.

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr





www.hauts-de-seine.net

Le parc départemental du haras de Jardy est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Parc départemental de l'Île Saint-Germain

Automne 2013



Le parc départemental de l'Île Saint-Germain est labellisé Eve® – Espace vert écologique



L'hôtel à insectes est utile au potager biologique.

FLORE

Jardin de découvertes

Des vignes de raisin muscat composent ce jardin ludique conçu pour éveiller la curiosité des petits et des grands.

Plusieurs types de végétaux accompagnent cette espèce dont le rosier. Cette plante est sujet aux mêmes maladies mais elle est plus sensible et donc atteint en premier lieu par l'affection. Elle sert ainsi de témoin.

Par ailleurs, un hôtel à insectes accueille les guêpes, les araignées et les cloportes utiles au potager biologique puisqu'ils éliminent les pucerons, les doryphores et les chenilles.

AMÉNAGEMENT

TRAVAUX

La réfection des allées des Jardins imprévus a été effectuée avec un mélange de terre, appelé chamotte (argile brute broyée). Le sol ainsi stabilisé est plus agréable pour les joggers et les promeneurs.

ÉCO-CANTONNIERS

À l'automne, des éco-cantonniers nettoient les berges sur une largeur d'un mètre. Pendant trois semaines, ils dégagent les pieds des clôtures envahis par les plantes ou élaguent les branches. Déchets végétaux et ordures sont évacués par le bateau nettoyeur Bélénos, propriété du Département depuis 1980.

GESTION ENVIRONNEMENTALE

LABELLISATION EVE®

Après une vérification rigoureuse, réalisée en mars dernier, de 102 points de contrôle répartis sur 10 domaines (paysage, eau, déchets, biodiversité…), ECOCERT, organisme international de contrôle et de certification a renouvelé le label du parc de l'Île Saint-Germain pour un an.

CHEVAL DE TRAIT

Depuis le mois de juin, Ulysse remplace Orion qui travaille désormais au parc du Chemin de l'Île. Né en 2007 et originaire du Doubs, ce trait comtois transporte les déchets verts, les détritus ou tout autre matériau à la place de la voiture.

ANIMATIONS

BIODIVERSITÉ(S), LES HAUTS-DE-SEINE, UN DÉPARTEMENT NATURE

Jusqu'au 13 décembre 2013, les espèces animales du département sont à l'honneur au parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers. Une exposition en partenariat avec la Ligue de la protection des oiseaux pour fêter les 100 ans de l'association en 2012.



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :
- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

POINT RESTAURATION

« Le Débarcadère » à proximité de la Halle est ouvert tous les jours sauf le lundi à partir de 10h. Le service est clos 15 minutes avant la fermeture du parc.

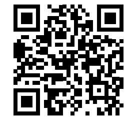
CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 64 40 57 44
Tél. urgence : 01 41 87 28 60

© Conception et réalisation : Conseil général des Hauts-de-Seine, Pôle communication / samourai.fr © CG92, Septembre 2013







www.hauts-de-seine.net

Le parc départemental de l'Île Saint-Germain est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Parc départemental Jacques-Baumel

Automne 2013



Le parc départemental Jacques-Baumel est labellisé Eve® – Espace vert écologique



Les boisements du parc s'étendent sur cinq hectares.

PATRIMOINE ARBORÉ

Plan de gestion

Un programme de gestion de l'arbre est établi pour la période 2013-2022. Les boisements variés, d'une surface de 5 hectares, se composent de parcelles forestières et de zones plus ouvertes avec de vastes pelouses arborées.

La futaie – arbres issus de semence ou arbres de francs-pieds – contribue à un peuplement durable avec des chênes sessiles, des merisiers, des tilleuls et des frênes.

Cette gestion permet une continuité paysagère et écologique au niveau des lisières et favorise un écran visuel avec les habitations du côté des haies libres.

AMÉNAGEMENT

ENTRETIEN

Des fascines en châtaignier, fagots de branchages, sont mises en place derrière les sanitaires pour la bonne tenue des talus végétalisés.

GESTION ENVIRONNEMENTALE

LABELLISATION EVE®

Après une vérification rigoureuse, réalisée en juin dernier, de 102 points de contrôle répartis sur 10 domaines (paysage, eau, déchets, biodiversité...), ECOCERT, organisme international de contrôle et de certification a renouvelé le label du parc Jacques-Baumel pour un an. Il est octroyé aux sites gérés selon le référentiel Eve®, système actuellement le plus exigeant au monde en matière de gestion environnementale des espaces verts.

TRI SÉLECTIF

Pensez à trier vos déchets grâce aux poubelles de tri installées dans le parc. Un premier bac est destiné aux déchets non recyclables, un second aux déchets recyclables : cartons, papiers non souillés, magazines et prospectus, briques alimentaires, flacons plastiques et emballages métalliques (canettes, etc.).

ANIMATIONS

VILLES EN SCÈNES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Cette exposition réalisée par les équipes du Conseil général présente des visions urbaines parmi les plus représentatives, les plus étonnantes et les plus récentes des Hauts-de-Seine, à travers 47 photographies et 2 panoramiques. Jusqu'au 13 décembre au parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers

BIODIVERSITÉ(S),
LES HAUTS-DE-SEINE, UN DÉPARTEMENT NATURE

Jusqu'au 13 décembre 2013, les espèces animales du département sont à l'honneur au parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers. Une exposition en partenariat avec la Ligue de la protection des oiseaux pour fêter les 100 ans de l'association en 2012



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

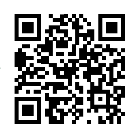
Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :
- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 64 40 57 46
Tél. urgence : 01 41 87 28 60







www.hauts-de-seine.net

Le parc départemental Jacques-Baumel est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Parc départemental Pierre-Lagravère

Automne 2013

Contrôlé par ECOCERT ESPACE VERT ÉCOLOGIQUE

Le parc départemental Pierre-Lagravère est labellisé Eve® – Espace vert écologique

© DR


Le bateau nettoyeur Belénos évacue les végétaux et les ordures sur la Seine.

PROPRETÉ

Éco-cantonniers

Pendant trois semaines, des éco-cantonniers vont nettoyer les berges. Ils sont chargés d'abattre les arbres présentant un danger pour les promeneurs et les bateaux circulant sur la Seine. Ils ramassent également les déchets amenés par les eaux du fleuve s'accumulant sur les promenades basses.

Ce travail est effectué sur l'ensemble de la promenade, du pont de Bezons jusqu'à à la limite de Nanterre, côté Rueil-Malmaison. Le bateau nettoyeur Bélénos, propriété du Département, évacue les déchets végétaux ainsi que les ordures.

AMÉNAGEMENT

PLANTATIONS

Deux nouveaux érables remplacent ceux qui ont été abattus sur la promenade.

NETTOYAGE

Les sauts-de-loup (fossé présent au bout d'une allée) à l'extrémité du parc, sont régulièrement nettoyés. Au niveau de l'entrée du pont de Bezons, les végétaux seront ainsi taillés et le fossé sera désherbé autour des plantes indigènes présentes : épilobe, valériane ou encore iris des marais.

BIODIVERSITÉ

GESTION DES PRAIRIES

Maintenant que les espèces végétales et animales ont accompli leur cycle de reproduction et de développement, certaines prairies sont fauchées. Le fourrage est laissé quelques jours sur place pour permettre à la faune de trouver un autre refuge. À l'approche de l'hiver, des meules serviront d'abris à divers petits mammifères : musaraigne, hérisson. D'autres prairies sont laissées intactes pour constituer des zones de refuge en automne.

SÉCURITÉ

AIRES DE JEUX

Les agents d'accueil et surveillance du parc ferment les portillons pour votre sécurité en cas d'intempéries (rafales de vent, orages, gel..). Merci de respecter ces consignes.

ANIMATIONS

VILLES EN SCÈNES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Réalisée par les équipes du Conseil général, cette exposition présente des visions urbaines parmi les plus représentatives, les plus étonnantes et les plus récentes des Hauts-de-Seine, à travers 47 photographies et 2 panoramiques. Jusqu'au 13 décembre, Parc des Chanteraines, Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers

BIODIVERSITÉ(S), LES HAUTS-DE-SEINE, UN DÉPARTEMENT NATURE

Réalisée en partenariat avec la Ligue de la Protection des Oiseaux pour les 100 ans de leur existence en 2012, cette exposition présente la faune existante dans les Hauts-de-Seine. Jusqu'au 13 décembre 2013, secteur des Tilliers, Parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :
- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 64 40 57 45
Tél. urgence : 01 41 87 28 60





www.hauts-de-seine.net

Le parc départemental Pierre-Lagravère est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

La Promenade bleue départementale

Automne 2013

© CG92/DR



Le bateau nettoyeur Belénos évacue les végétaux et les ordures sur la Seine.

PROPRETÉ

Éco-cantonniers

Pendant trois semaines, des éco-cantonniers vont nettoyer les berges sur l'ensemble de la promenade du pont de Bezons jusqu'à à la limite de Nanterre, côté Rueil-Malmaison. Ils vont ramasser les déchets déposés par les eaux du fleuve sur les promenades basses et abattre les arbres présentant un danger pour les promeneurs et les bateaux circulant sur la Seine.

Le bateau nettoyeur Bélénos, propriété du Département, évacue les déchets végétaux ainsi que les ordures.

AMÉNAGEMENT

TRAVAUX

En raison des intempéries, des arbres se sont abattus sur la promenade. L'association d'insertion professionnelle Halage a évacué les branches cassées et creusé des sillons dans l'allée. Elle entretient le site au quotidien : ramassage des déchets, élagage, fauchage des prairies, limitation des plantes invasives telles que la renouée du Japon.

RÉFECTION D'ALLÉES

Les travaux de passage de câbles électriques ont fortement endommagé les allées. Elles sont actuellement en cours de réfection sur le tronçon allant de la passerelle de la darse jusqu'aux jardins familiaux. Pour votre sécurité, merci de respecter la signalétique.

BANCS VANDALISÉS

Les bancs, situés sur le tronçon entre le pont de l'autoroute A14 et le pont du RER A, ont disparu. Les quatre bancs restants ont été retirés et seront repositionnés ultérieurement. Une solution de remplacement est à l'étude.

PATRIMOINE ARBORÉ

DIAGNOSTIC PHYTOSANITAIRE

Suite à l'étude du Conseil général sur l'état sanitaire des essences se trouvant le long de la Promenade bleue, de nombreux arbres morts ou présentant un danger pour le public ont été abattus cet été.

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 64 40 57 45
Tél. urgence : 01 41 87 28 60

ANIMATIONS

VILLES EN SCÈNES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Réalisée par les équipes du Conseil général, cette exposition présente des visions urbaines parmi les plus représentatives, les plus étonnantes et les plus récentes des Hauts-de-Seine, à travers 47 photographies et 2 panoramiques. Jusqu'au 13 décembre, Parc des Chanteraines, Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers

BIODIVERSITÉ(S), LES HAUTS-DE-SEINE, UN DÉPARTEMENT NATURE

Réalisée en partenariat avec la Ligue de la Protection des Oiseaux pour les 100 ans de leur existence en 2012, cette exposition présente la faune existante dans les Hauts-de-Seine. Jusqu'au 13 décembre 2013, secteur des Tilliers, parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :

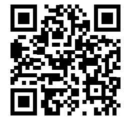
- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

POINT RESTAURATION

Pavillon des Berges, 172, avenue Hoche, Nanterre.
Ouvert au public du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h.







www.hauts-de-seine.net

La Promenade bleue départementale est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

Parc départemental du Chemin de l'Île

Automne 2013



Le parc départemental du Chemin de l'Île est labellisé Eve® – Espace vert écologique

© DR



Orion, cheval de trait comtois, remplace Ulysse.

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Cheval de trait

Orion, un cheval de trait comtois de 12 ans, originaire du Doubs, remplace Ulysse parti à l'Île Saint-Germain. Dans le cadre de la politique de développement durable commune à tous les parcs départementaux, il réalise diverses tâches adaptées à son solide gabarit : ramassage des déchets verts et des déchets, transport de matériaux divers. Sa ration est de 2 kg de céréales par jour. Il est déconseillé de le nourrir car cela peut le rendre malade.

AMÉNAGEMENT

BANCS VANDALISÉS

Les bancs du parc canin, près du pavillon des berges, ont disparus. Une solution de remplacement est à l'étude. Également détériorés, d'autres bancs installés sur la placette des jardins familiaux ont été réparés dans les plus brefs délais.

BIODIVERSITÉ

FAUCHE DES PRAIRIES

Une fois que les espèces végétales et animales ont accompli leur cycle de reproduction et de développement les prairies sont fauchées sur l'ensemble du parc. Le fourrage reste quelques jours sur place pour laisser le temps à la faune de trouver un autre refuge, avant d'alimenter du compost sur le site. Enlever l'herbe fauchée empêche l'enrichissement du sol, ainsi les prairies poussant sur des terrains pauvres sont plus diversifiées et plus fleuries.

FAUNE

La Ligue de la Protection des Oiseaux (LPO) a effectué en avril-mai dernier un nouveau recensement des oiseaux potentiellement présents sur le parc. Le dernier relevé ornithologique réalisé en 2008 avait recensé 34 espèces de volatiles.

ANIMATIONS

VILLES EN SCÈNES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Réalisée par les équipes du Conseil général, cette exposition présente des visions urbaines parmi les plus représentatives, les plus étonnantes et les plus récentes des Hauts-de-Seine, à travers 47 photographies et 2 panoramiques. Jusqu'au 13 décembre, Parc des Chanteraines, Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers

BIODIVERSITÉ(S), LES HAUTS-DE-SEINE, UN DÉPARTEMENT NATURE

Réalisée en partenariat avec la Ligue de la Protection des Oiseaux pour les 100 ans de leur existence en 2012, cette exposition présente la faune existante dans les Hauts-de-Seine. Jusqu'au 13 décembre 2013, secteur des Tilliers, parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne / Gennevilliers



VALLÉE-CULTURE HAUTS-DE-SEINE

Le programme trimestriel des musées et des parcs est disponible gratuitement :

- aux accueils des parcs
- en téléchargement sur www.hauts-de-seine.net
- par voie postale en faisant une demande à comdiffusion@cg92.fr

POINT RESTAURATION

Pavillon des Berges 172, avenue Hoche, Nanterre. Ouvert au public depuis janvier 2013, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h.

CONTACT

parcsjardins@cg92.fr
Tél. accueil : 06 64 40 57 45
Tél. urgence : 01 41 87 28 60





www.hauts-de-seine.net

Le parc départemental du Chemin de l'Île est une propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine

© Conception et réalisation : Conseil général des Hauts-de-Seine, Pôle communication / samourai.fr © CG92, Septembre 2013